



SAISON 2024 / 2025



SAMEDI 14 JUIN 2025

N° 41



BELLES FINALES POUR LES COUPES DE LA LOIRE 2025

Le District a organisé sept finales de Coupe de la Loire. Un bon public a pu assister à de beaux matches dirigés par des arbitres de qualité.

Samedi 7 juin à Veauce :

Coupe Valeyre/Léger : Villars 2 - Ecotay Moingt 0

Seniors Féminines : ASSE 3 - Sorbiers-La Talaudière 3 (tab 4-3)

Seniors Masculins : Firminy 5 - Saint-Romain-Le-Puy 1



Dimanche 8 juin à St Romain les Atheux :

U15 Féminines : Andrèzieux Bouthéon 8 - Firminy 1

U18 Féminines : Andrèzieux Bouthéon 3 - Monts et Plaine 0

Seniors F. Complémentaire à 8 : Veauce 5- Perreux 3

Seniors F. Principale à 8 : Monts et Plaine 1 - Saint-Anthème 0



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

CONGES D'ETE

L'accueil physique du District de la Loire de Football, situé à St Priest en Jarez, fermera à compter du **vendredi 11 juillet au soir**, avec une réouverture prévue le **lundi 4 août au matin**, aux horaires habituels.

Du lundi 4 au lundi 18 août au matin, le secrétariat du DLF sera joignable uniquement par messagerie électronique

REMERCIEMENTS

Remerciements aux élus présents pour les finales des Coupes de la Loire Seniors (féminines et masculins) et Valeyre/Léger, le samedi 7 juin à Veauche, ainsi que du foot féminin à 8, le dimanche 9 juin à St Romain les Atheux.

Remerciements aux municipalités de Veauche et de St Romain les Atheux pour le prêt de leurs installations sportives.

Remerciements aux clubs de Veauche et de St Romain les Atheux pour l'organisation de ces finales, afin de pouvoir annoncer le clap de fin de la saison 2024-2025, avant des vacances bien méritées.

Remerciements à tous les bénévoles, volontaires, indispensables au football amateur, car sans eux, rien ne serait possible.

Enfin, c'est l'occasion de montrer à nos partenaires, Crédit Agricole Loire – Haute-Loire et Intersport, la justification de leur soutien au District de la Loire de Football.

Vainqueurs

Valeyre/Léger : **Villars**

Seniors féminines : **As. St Etienne** après la séance des tirs au but

Seniors masculins : **Firminy**

U15 F à 8 : **Andrézieux Bouthéon**

U18 F à 11 : **Andrézieux Bouthéon**

Principale à 8 : **Veauche**

Complémentaire à 8 : **Monts et Plaine**

Match de barrage LAuRAFoot

Feurs et **Villefranche Beaujolais** se sont affrontés le **samedi 7 juin** au stade Jacques Forestier d'Aix les Bains (Savoie), pour se disputer l'unique ticket d'accès au championnat National 3 l'an prochain.

Feurs est promu en N3, après la séance de tirs au but (4-2) : félicitations à tous les joueurs et aux éducateurs du club forézien !

CONFERENCE SUR LES « VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES » DANS LE SPORT

La Ligue Auvergne - Rhône-Alpes de Football organise le **lundi 16 juin à 18h**, une conférence sur le thème des violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Informations

Date : le lundi 16 juin à 18h

Lieu : salle Nelson Mandela - 27 Espace Marcel Noyer – 38550 SAINT MAURICE L'EXIL

Durée : 1h30

Inscription obligatoire, via le site de la LAuRAFoot

SUPER COUPE « ECOCUP »

Dimanche 15 juin à 16h, se déroulera au stade Marcel Thinet, à La Talaudière, le match suivant :

Firminy – Sorbiers La Talaudière (vainqueur Coupe de la Loire contre Champion D1)

Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association « Le Collectif du Cœur 42 ».

Entrée : **3 euros** et ticket de tombola à **2 euros (un maillot de l'ASSE à gagner)**



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.90

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

RELEVÉ DE TRESORERIE

Le relevé de fin de saison de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « **Footclubs** », dans :

- « Organisation »,
- « Etat du Compte »,
- « Délégation du Roannais ». **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque ou virement à la Délégation pour le JEUDI 26 JUIN, dernier délai, pour clôturer la comptabilité au 30 juin. Tous les comptes « clubs » doivent être soldés en fin de saison.

Les clubs effectuant un virement à la Délégation, sont priés de nous faire parvenir un mail pour confirmer l'opération (nom du club, date et montant).

Par avance, merci de votre règlement.

REMERCIEMENTS

La Délégation du Roannais, et plus particulièrement la Commission des Jeunes et la Commission Sportive Seniors, remercient la municipalité de Riorges pour le prêt et la qualité de ses installations. Elle félicite le club de Riorges et ses nombreux bénévoles pour sa remarquable organisation.

Félicitations bien sûr aux vainqueurs, mais aussi aux valeureux finalistes, qui nous ont permis d'assister à de belles rencontres, d'une sportivité exemplaire et bénéficiant d'un excellent arbitrage.

Vainqueur, **RIORGES** contre LE COTEAU, en Coupe **U15 « INTERSPORT »**

Vainqueur, **LE COTEAU 3** contre LOIRE SORNIN 3, en Coupe **D5 « INTERSPORT »**

Vainqueur, **COMMELLE VERNAY** contre GOAL FOOT, en Coupe **U18 « INTERSPORT »**

Vainqueur, **RIORGES 1** contre RHINS TRAMBOUZE 1, en Coupe **D3-D4 « INTERSPORT »**

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Mardi 26 août, de 14h à 18h**
- **Mercredi 27 août, de 8h30 à 17h30**
- **Jeudi 28 août, de 8h30 à 17h30**

Sur les installations de **VILLERS**.

- **Module 7 : le mardi 2 septembre, de 18h30 à 21h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas, si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

DATES A RETENIR

- **Super Coupe UNAF à ST DENIS DE CABANNE, le samedi 14 juin**

Rappel des rencontres :

14H : SUPER COUPE UNAF U18

RIORGES contre **COMMELLE VERNAY**

16h30 : SUPER COUPE UNAF SENIORS

RHINS TRAMBOUZE 1 contre RIORGES 1

Les clubs de RHINS TRAMBOUZE et de RIORGES, considérés comme équipes recevantes, sont priés de se munir de leur tablette pour la FMI, chargée et en état de fonctionnement.

RAPPEL AUX CLUBS

L'utilisation d'engins pyrotechniques est strictement interdite (fumigènes, feux de Bengale, pétards, etc.).

Son utilisation qui peut être dangereuse (brûlures, inhalations de fumées nocives, etc.), sera amendée de 100 € par engin.

Merci à tous de prévenir vos supporters,

Francis VIDRY
Président Délégué du District de la Loire

- **Assemblée Générale du District de la Loire à SURY LE COMTAL, le vendredi 27 juin**

- **Réunion annuelle de début de saison**

Elle aura lieu le **JEUDI 18 SEPTEMBRE**, à **VILLERS**, à **19h**.
Pointage à partir de 18h30.



COMMISSION APPEL REGLEMENTAIRE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.84

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Audition du mardi 10 juin 2025

CONVOCATION

Objet : appel réglementaire du club **ASTREE**, n° d'affiliation 548879 - Dossier n°74 interjeté par **Mme. CELLIER Maud**, n° de licence 2558626561, correspondante du club Astrée.

Référence du match : match n°2871007, catégorie Seniors D4 Poule D : club recevant, ASTREE, n° affiliation 548879 - club visiteur, ANZIEUX, n° affiliation 560559, en date du 11/05/25.

Rappel des sanctions prises à l'encontre du club requérant en première instance :

Conteste la décision des règlements rejetant la réserve posée sous le motif de non-conformité sur la formulation de celle-ci (article 186, 187-1 des règlements généraux de la FFF).

Nous vous informons que l'appel précité sera examiné par la Commission d'Appel du District de la Loire

le mardi 17 juin 2025, à 19h30

au siège du District de la Loire, 2 rue de l'Artisanat, 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

Sont convoqués :

- **M. BESSET Christophe**, n° de licence 2558624605, président du club ASTREE. (délégué le jour du match).
- **M. LASSELIN Jérôme**, n° de licence 2546455397, vice-président du club ASTREE. (délégué le jour du match).
- **M. GANDIN Dominique**, vice-président en charge du Pôle Réglementaire du District
- **M. RIOUFFREYT François**, président de la Commission des Règlements du District

- Veuillez noter que le délai de convocation peut être réduit conformément aux dispositions de l'article 3.4.2.1 du Règlement disciplinaire.
- La Commission d'Appel rappelle que si la personne convoquée n'est pas majeure, elle devra obligatoirement se faire accompagner par un de ses parents ou par un tuteur, si une mesure de tutorat a été prononcée par la justice. A défaut, un éducateur ou dirigeant du club pourra accompagner un mineur, muni d'un courrier de l'un des parents donnant autorisation.
- Tous les participants doivent justifier de leur identité lors de la séance (licence ou pièce d'identité). Outre les appels ci-avant, il est admis de faire citer les personnes dont le témoignage est souhaité par l'une ou l'autre partie. Cependant, la demande correspondante doit être formulée par écrit, au plus tard quarante-huit heures avant la séance, restant entendu que le président de la Commission Départementale d'Appel se réserve le droit de refuser les sollicitations qui lui paraîtraient abusives. Sur demande préalable auprès de la Commission Départementale d'Appel, l'ensemble du dossier peut être consulté au siège du District, sans pouvoir en faire une copie par quelque moyen que ce soit, avant la séance, aux jours et horaires fixés en accord avec ladite commission. Il est rappelé que la présence de la personne convoquée est obligatoire, sauf cas de force majeure. Les absences non excusées, ni motivées par écrit, avec attestation, conformément aux dispositions légales, dans les meilleurs délais, sont passibles de sanctions.
- En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat du District de la Loire (04 77 92 28 70)
- Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur « Footclubs », et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon Espace F.F.F. »
- Conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile, ainsi que les frais inhérents à la procédure d'appel, seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle d'un de ses licenciés, est reconnue, même partiellement.
- Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, il est rappelé que les licenciés convoqués disposent du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure, et notamment lors de cette audition.

CONVOCATION

Objet : appel réglementaire du club **BUSSIÈRES**, n° d'affiliation 504438 - Dossier n°72, interjeté par **M. BASCOL Loïc**, président du club Bussièrés.

Rappel des sanctions prises à l'encontre du club requérant en première instance :

Contre la Commission des Règlements pour la rétrogradation du club en division inférieure paru sur le PV n°38 du District de la Loire, rubrique Commission des Règlements.

Nous vous informons que l'appel précité sera examiné par la Commission d'Appel du District de la Loire

le mardi 17 juin 2025 à 20h

au siège du District de la Loire, 2 rue de l'Artisanat, 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

Sont convoqués :

- **M. BASCOL Loïc**, n° de licence 2538624727, président du club Bussièrés
- **M. RECHAGNEUX Baptiste**, n° licence 2543388691, vice-président du club Bussièrés
- **M. GANDIN Dominique**, vice-président en charge du Pôle Réglementaire du District
- **M. RIOUFFREYT François**, président de la Commission des Règlements du District

- Veuillez noter que le délai de convocation peut être réduit conformément aux dispositions de l'article 3.4.2.1 du Règlement disciplinaire.
- La Commission d'Appel rappelle que si la personne convoquée n'est pas majeure, elle devra obligatoirement se faire accompagner par un de ses parents ou par un tuteur, si une mesure de tutorat a été prononcée par la justice. A défaut, un éducateur ou dirigeant du club pourra accompagner un mineur, muni d'un courrier de l'un des parents donnant autorisation.
- Tous les participants doivent justifier de leur identité lors de la séance (licence ou pièce d'identité). Outre les appelés ci-avant, il est admis de faire citer les personnes dont le témoignage est souhaité par l'une ou l'autre partie. Cependant, la demande correspondante doit être formulée par écrit, au plus tard quarante-huit heures avant la séance, restant entendu que le président de la Commission Départementale d'Appel se réserve le droit de refuser les sollicitations qui lui paraîtraient abusives. Sur demande préalable auprès de la Commission Départementale d'Appel, l'ensemble du dossier peut être consulté au siège du District, sans pouvoir en faire une copie par quelque moyen que ce soit, avant la séance, aux jours et horaires fixés en accord avec ladite commission. Il est rappelé que la présence de la personne convoquée est obligatoire, sauf cas de force majeure. Les absences non excusées, ni motivées par écrit, avec attestation, conformément aux dispositions légales, dans les meilleurs délais, sont passibles de sanctions.
- En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat du District de la Loire (04 77 92 28 70)
- Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur « Footclubs », et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon Espace F.F.F. »
- Conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile, ainsi que les frais inhérents à la procédure d'appel, seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle d'un de ses licenciés, est reconnue, même partiellement.
- Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, il est rappelé que les licenciés convoqués disposent du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure, et notamment lors de cette audition.

La présidente
Mme. Denise AZNAR

La secrétaire
Mme. Marie-Pierre FOLLEAS



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Se. Portugais : demande d'homologation du tournoi Seniors pour le 15 juin.

LauraFoot : aux clubs retardataires pour l'engagement en Coupe de France. **Date limite le 15 juin** : 526809 - 504838 - 560588 - 582734 - 527615 - 548879 - 504820 - 550799 - 590363 - 504623 - 539657 - 504771 - 515183 - 560481 - 553751 - 561186 - 546805 - 550398 - 504499 - 563864 - 530056 - 523658 - 518872 - 860487 - 517279 - 551564 -

REMERCEMENTS

Nous tenons à remercier le club de Veauce pour l'excellente organisation des finales de Coupe de la Loire qui se sont déroulées le samedi 7 juin, via son président et toute son équipe de bénévoles, ainsi que l'ensemble des supporters de toutes les équipes, avec une mention particulière pour les supporters de St Romain le Puy qui ont très bien encouragé leur équipe, malgré le score.

MONTEES

De D1 à R3 : Sorbiers La Talaudiere 1 - Loire Sornin 1 - Ecotay Moingt 1

De D2 à D1 : Se. La Rivière 1 - Cellieu 1 - Firminy 2 - Villars 2

De D3 à D2 : Veauce 2 - Périgneux St Maurice 1 - Bonson St Cyprien 1 - St Chamond 2

De D4 à D3 : Bellegarde en Forez 1 - St Marcellin en Forez 1 - Pays de Coise 2 - Ricamarie Olympique du Montcel 1 - Chateauneuf 2 - Dervaux 2

De D5 à D4 : Olympique Forez 1 - Lignon Couzan 3 - Pays de Coise 3 - Se. La Rivière 2 - St Etienne Sud 1 - Se. Fourneyron 1

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir, ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

INFORMATIONS DESCENTES

Suite aux dossiers réglementaires en cours de certains clubs et en attente des descentes officielles de R3 (Ligue), nous ne sommes pas en mesure de donner les équipes descendantes des différentes poules de District. Les équipes qui devraient descendre seront communiquées ultérieurement.

PREPARATION SAISON 2025/2026

Nous informons les clubs qu'ils soient assidus aux dates d'engagements (qui seront données ultérieurement) en championnat, Coupe de la Loire et Coupe Valeyre/Léger. Aucune dérogation ne sera accordée.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

Sous réserve d'homologation des résultats

D3 en D2

Toranche 1 – Rhins Trambouze 1 – Riorges 1 – Ecotay Moingt 2

D4 en D3

Lignon Couzan 2 – Chausseterre Les Salles 1 – Montagny 1 – Rhins Trambouze 2 – Roanne Mayotte 1 – Ouches 1

D5 en D4

Pouilly les Nonnains 1 – Cezay 1 – Roanne Portugais 2 – Loire Sornin 3

DESCENTES EN DIVISION INFERIEURE

Information

Suite aux dossiers réglementaires en cours de certains clubs, et en attente des descentes officielles de R3, nous ne sommes pas en mesure de donner les équipes descendantes des différentes poules de District. Les équipes qui devraient descendre seront communiquées ultérieurement.

Merci de votre compréhension.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

FINALES DES COUPES

REMERCIEMENTS

La Délégation du Roannais et la Commission Sportive remercient le club de Riorges, ainsi que la municipalité, pour le prêt des installations et la très bonne organisation de cette journée.

RESULTATS SOUS RESERVE D'HOMOLOGATION

COUPE « INTERSPORT » D5

LE COTEAU 3 s'impose 4/2 contre LOIRE SORNIN 3

COUPE « INTERSPORT » D3-D4

RIORGES 1 s'impose aux tirs au but (0/0 puis 6/5) contre RHINS TRAMBOUZE 1



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19
U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Veauce : incidents match U15 D2 du 01/06.
Roannais Foot 42 : arrêt U15 D2 et U18 D2 saison prochaine.
Champdieu Marcilly : accession U18 D2 saison prochaine.
Feurs : feuilles plateau U11 D1-D2-D3 du 24/05.
Se. Côte Chaude : engagement U18 la saison prochaine.
Astrée : ententes U15 et U18

INFORMATIONS AUX CLUBS

RAPPEL :

Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- Le club adverse
- Le District et la commission concernée
- Les arbitres

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail du club, et non par les adresses mails particulières, afin d'être traité. Merci de votre compréhension.

RAPPEL IMPORTANT :

Les mails U15 / U14 doivent être envoyés également à la personne en charge de ces catégories : jeunesU15@loire.fff.fr

Ceux-ci ne seront plus traités par le secrétariat de la Commission Jeunes. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

En attente de validation des résultats et du classement par les règlements.

D1

A ce jour, il ne doit y avoir aucune descente en U18 : en conséquence, 4 équipes descendront en D2.
Une équipe aura la possibilité de jouer les barrages pour la montée en U20 R2 et conservera sa place en D1.

D2

Les deux derniers de chaque poule D2 descendront en D3 1^{ère} phase.

Les deux premiers de chaque poule montent en D1,

D3

Le premier de chaque poule monte en D2, ainsi que le meilleur deuxième des 3 poules.

U17

D1

A ce jour, 1 descente de U16 R2, en conséquence, les 5 derniers seront relégués en D2 pour ramener la poule à 12.
Le premier monte en U18 R2 et conserve sa place en D1.

D2

Les deux premiers montent en D1.

INFORMATIONS U14 / U15

Catégorie U14 :

Pour la saison 2025/2026, la Commission Jeunes souhaite repartir avec un championnat U14.

En espérant que de nombreux clubs répondront « présent » pour un vrai championnat U14.

Vous pouvez inscrire vos équipes dès à présent, afin que la responsable de la Commission Jeunes puisse préparer ce championnat et démarrer rapidement dans de bonnes conditions.

Catégories U15 D3 et D4 :

La saison prochaine va repartir sur le principe des brassages pour constituer les poules.

Aucun changement n'est prévu actuellement pour cette catégorie.

Catégorie U15 à 8 :

La saison 2024/2025 va reprendre avec une catégorie U15 à 8. Les clubs intéressés peuvent s'inscrire dès à présent. Pour cette catégorie également, si vous êtes nombreux à vous inscrire, le championnat pourra démarrer dans de bonnes conditions (se reporter à la saison 2022/2023).



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

COURRIERS RECUS

Goal Foot : candidat pour un éventuel repêchage en U15 D2.

Loire Sornin : feuille de plateau U7.

Nord Roannais : candidat pour un éventuel repêchage en U18 D2.

Rhins Trambouze : confirmation résultat en U15 D3.

Roannais Foot 42 : désengagement en U15 D2 et U18 D2.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT » U18/U15

U18 : Commelle Vernay 4 - Goal Foot 2

U15 : Riorges 3 - Le Coteau 0

La Commission des Jeunes félicite les 4 équipes finalistes pour leur excellent comportement d'ensemble, ainsi que les arbitres pour leur bonne prestation.

U11

ABSENCE FEUILLES DE PLATEAU

D1 :

17 mai (J6) : Riorges 2

24 mai (J7) : Avenir Côte 1 – Crémeaux 1 – Roannais Foot 42 (5) – Villerest 1

D2 :

17 mai (J6) : Riorges 3

24 mai (J7) : Avenir Côte 2 – Le Coteau 2

D3 :

17 mai (J6) : Fc. Roanne

24 mai (J7) : Avenir Côte 3 – Le Coteau 3 – Villerest 2

U9

ABSENCE FEUILLES DE PLATEAU

Poule A :

17 mai (J5) : Bois Noirs

Poule B :

24 mai (J6) : Villers



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.95

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03
Membre : Alain PARATCHA

COURRIER REÇU

Loire Sornin : nous avons pris bonne note des résultats des matchs « Foot Loisir + 40 ans » que vous nous avez communiqués. Le tableau joint dans le PV n°40, dont vous faites référence, ne prenait en compte que des résultats validés, à réception de la feuille de match.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 Juin 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Responsables championnats et coupes : Claire BROUSSET

Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE 07 82 13 38 00

INFORMATION IMPORTANTE

A l'attention des clubs : Tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

COUPES DE LA LOIRE

La Commission Féminines remercie les clubs de Veauche et de St Romain les Atheux pour leur accueil et leur organisation des finales des Coupes de la Loire Féminines.

Seniors à 11 : vainqueur As. St Etienne

U15 : vainqueur Andrézieux Bouthéon

U18 : vainqueur Andrézieux Bouthéon

Seniors Coupe Complémentaire : vainqueur Veauche

Seniors Coupe Principale : vainqueur Monts et Plaine



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D3 & D5 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des payés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COURRIER RECU

M. KELIAN Juan : candidature pour rejoindre la sous-commission des arbitres.

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins **4 semaines avant la date d'indisponibilité**. Les arbitres ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet, au siège du District de la Loire de Football ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merçi de bien suivre les instructions** (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE »).

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel, en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr, au plus tard le **15/07/25** pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2024** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin 2025, fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement, via lien à venir prochainement (nouveau)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer, via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez et/ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : **<https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>**)

IMPAYES

Dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre impayé, merci de prendre contact avec Issa (06 52 68 08 97), au plus tard le 30 juin (avant la clôture de la saison).



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, validateur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

RENOUVELLEMENT DOSSIERS ARBITRES

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RENVOYER A LA DELEGATION DU ROANNAIS

Merci de faire passer votre **DMA papier à la Délégation du Roannais** (comme d'habitude), pour validation auprès du médecin fédéral.

Chèque de 55 € à l'ordre du District de la Loire + fiche de renseignements

- COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

DELEGATION ROANNAIS FOOTBALL - UNAF - 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS - 42300 ROANNE

IL Y A MOINS DE 20 DOSSIERS EN RETOUR A CE JOUR, ALORS QUE, CETTE ANNEE, DEPUIS FIN AVRIL C'ETAIT POSSIBLE !

Des possibilités vous ont été présentées avec les Médecins du Sport de l'Hôpital de Roanne, et seule une petite moitié en a profité. Quand certains d'entre vous ont aussi, tout bonnement oublié d'honorer le rendez-vous, sans prévenir...

Vous allez partir en vacances, mais le médecin fédéral aussi, ainsi que votre interlocuteur qui remplit les dossiers.

Si des dossiers ne sont pas à jour en début saison prochaine, en raison du retour tardif des éléments demandés, les retardataires assumeront les non désignations, ainsi que la représentativité au statut arbitrage.

MERCI DE LIRE en dessous pour le retour de certains éléments au District

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/25) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;

- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue, en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.

- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre Dossier Médical d'Arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le **15 juillet 2025**, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions.**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr, au plus tard le **15 juillet 2025**, pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin, en fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement, via lien à venir prochainement (nouveau).**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 65 32 72 73
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre.

COURRIER RECU

M. MAKBOUL Ilyes : arrêt de l'arbitrage pour la saison prochaine.

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins **4 semaines avant la date d'indisponibilité**. Les arbitres ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet, au siège du District de la Loire de Football ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merçi de bien suivre les instructions** (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE).

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel, en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr, au plus tard le **15/07/25** pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2024** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin 2025, fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement, via lien à venir prochainement (nouveau).**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer, via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez et/ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire
(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

IMPAYES

Dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre impayé, merci de prendre contact avec Issa (06 52 68 08 97), au plus tard le 30 juin (avant la clôture de la saison).

MM. VIRAVAGONVIN Sacha, LASSABLIERE Maxence, LEVASSEUR Nathan, NDOP BIKOYA Dany, LAREJ Azzedine, CAPA Ilhan, RAZA BENOIT Noé ; Mme. CELLE FOUILLET Morgane : vos dossiers d'impayés ont été traités.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

RENOUVELLEMENT DOSSIERS ARBITRES

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RENDRE A LA DELEGATION DU ROANNAIS

Merci de faire passer votre **DMA papier** à la **Délégation du Roannais** (comme d'habitude), pour validation auprès du médecin fédéral.

Chèque de 55 € à l'ordre du District de la Loire + fiche de renseignements

- COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[**Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026**](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

DELEGATION ROANNAIS FOOTBALL - UNAF - 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS - 42300 ROANNE

IL Y A MOINS DE 20 DOSSIERS EN RETOUR A CE JOUR, ALORS QUE, CETTE ANNEE, DEPUIS FIN AVRIL C'ETAIT POSSIBLE !

Des possibilités vous ont été présentées avec les Médecins du Sport de l'Hôpital de Roanne, et seule une petite moitié en a profité. Quand certains d'entre vous ont aussi, tout bonnement oublié d'honorer le rendez-vous, sans prévenir...

Vous allez partir en vacances, mais le médecin fédéral aussi, ainsi que votre interlocuteur qui remplit les dossiers.

Si des dossiers ne sont pas à jour en début saison prochaine, en raison du retour tardif des éléments demandés, les retardataires assumeront les non désignations, ainsi que la représentativité au statut arbitrage.

MERCI DE LIRE en dessous pour le retour de certains éléments au District

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre Dossier Médical d'Arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le **15 juillet 2025**, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions.**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr, au plus tard le **15 juillet 2025**, pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin, en fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement, via lien à venir prochainement (nouveau).**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

=====

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

LE CRITÉRIUM

Alors que se profilent les finales des coupes « Critérium » du secteur stéphanois, petit coup de projecteur sur la Commission Foot Diversifié et son bilan 2024-2025.

Rencontre avec les quatre mousquetaires qui gèrent cette commission :

PRÉSENTATION



Jean-Paul PETIT : président, ancien joueur, coach et président de l'ECLOR (Croix de l'Orme - La Ricamarie), membre du Comité de Direction du District et président de la Commission Critérium en 2016.

Christian ROSSIGNOL : secrétaire, ancien joueur d'Izieux et St Chamond, membre de la commission depuis sa retraite professionnelle en 2021.

Hanafi CHERAKRAK : membre du District depuis 1992, chargé des coupes (Amitié et Diversifiée) et du Foot Adapté depuis 2016. Fonction de délégué et bénévole chargé du matériel.

Frédéric FERRAND : au District depuis 2016, ancien président de la Commission des Arbitres, en charge des + de 40 ans et actuel observateur des arbitres Ligue AURA.

Pour la délégation roannaise, les « Critérium » sont gérés par Bernard THIVEND, assisté d'Alain PARATCHA

ORGANISATION SPORTIVE

En 2024-2025, le District comptait 93 équipes engagées (seules trois équipes n'ont pas fini la saison).

CHAMPIONNATS

Stéphanois :

Division 1 (10 équipes) - Division 2 (2 poules x 10 équipes) - Division 3 (3 poules x 10 équipes)

Roannais :

3 championnats (3 x 10 équipes)

LES CHAMPIONS 2025

(sous réserve d'homologations)



Stéphanois :

Division 1 :	Villars – Se. Côte Chaude – La Fouillouse
Division 2 Poule A :	Abh – St Priest en Jarez – Périgneux St Maurice
Division 2 Poule B :	Asa Chambon – Cellieu – Ricamarie Croix de l'Orme
Division 3 Poule A :	Plaine Poncins – St Romain le Puy – Boisset Chalain
Division 3 Poule B :	Roche Polonia – Villars – St Jean Bonnefonds
Division 3 Poule C :	Asa Chambon – Jonzieux St Romain – St Chamond

Roannais :

Championnat poule A :	Fc. Roanne – Roannais Foot 42 – Sud Foot 71
Championnat poule B :	Val d'Aix – Avenir Côte – Goal Foot
Championnat poule C :	St Symphorien de Lay – St Nizier sous Charlieu – St Jean la Bussière

COUPES

L'an dernier, les deux coupes ont été remportées par Firminy (Coupe de l'Amitié) et Chambéon Magneux (Coupe Diversifiée)



FINALES 2024-2025

Roannais : les deux finales se sont jouées le 31 mai à Pouilly sous Charlieu (organisation Loire Sornin) :

Coupe de l'Amitié : Roanne ARCT vainqueur contre Parigny St Cyr (2-0) – Demi-finalistes : Rhins Trambouze et Goal Foot

Coupe Dalfort : St Denis de Cabanne vainqueur contre Bussières (6-1) – Demi-finalistes : Crémeaux et St Nizier sous Charlieu

Stéphanois : les deux finales auront lieu le samedi 14 juin à Saint-Joseph :

Coupe Diversifiée : St Just St Rambert contre St Galmier Chamboeuf - Demi-finalistes : Oc. Ondaine et St Romain le Puy

Coupe de l'Amitié : La Fouillouse contre Cellieu - Demi-finalistes : Fco. Firminy et St Chamond

LA COMMISSION FOOT DIVERSIFIÉ – CRITERIUM

St Etienne : tél. 04.77.92.28.74 – Jean-Paul PETIT : 06.71.98.78.16

Roanne : tél. 04.77.44.51.95 - Bernard THIVEND : 06.81.48.05.03

LE BILAN

« En préambule, on peut dire qu'entre membres de la commission, on s'entend très bien. Chacun a son rôle et on est très complémentaire et efficace, mais toujours dans la bonne humeur.

Il faut dire que le « Critérium » n'est pas une catégorie qui pose de gros problèmes. On est toujours disponible pour les clubs et on essaie de répondre à leurs attentes.

Par rapport aux autres commissions, on déplore peu de dossiers disciplinaires, si ce n'est ceux qui sont dus aux cartons classiques distribués lors des rencontres. En début de saison, il faut faire un peu la police pour que les feuilles de match soient remplies correctement, mais très vite, les bonnes habitudes sont prises.

Parmi les réflexions des clubs, il y a la sempiternelle question des calendriers : pourquoi on commence si tard ? Pourquoi on finit si tard ? Pourquoi on ne joue pas en hiver ? Pourquoi y a-t-il si peu de matchs en mai ? Etc.

Mais ce sont des demandes qui existent dans toutes les catégories. La société change, ainsi que les habitudes. Les gens partent en week-end, vont aux sports d'hiver, etc.

La météo a aussi un impact sur les disponibilités ou l'envie des joueurs, « Critérium » compris. Pour les reports de match, en cas d'intempéries, on reste à l'écoute des suggestions, mais il est bien difficile de trouver les solutions qui fassent l'unanimité.

De plus, en « Critérium », il y a une notion de « foot loisir » qui doit restée prioritaire et les règlements qui sont nécessaires, doivent faire preuve de souplesse.

Il faut aussi couper court à certaines idées reçues qui reviennent régulièrement sur la table. L'âge des participants est limité à trois joueurs de - de 25 ans. C'est la seule règle concernant les participants. C'est vrai que certaines formations présentent des joueurs qui ont une moyenne de 38 ans, et d'autres, d'à peine 30 ans... Mais c'est autorisé. De plus, avec trois niveaux de compétition, chacun doit trouver celui qui lui convient.

Même si parfois, ils s'en défendent, la notion de compétition est bien présente et le plaisir de la victoire ne s'estompe pas en vieillissant. C'est la raison pour laquelle les clubs ne peuvent refuser de monter qu'une seule fois de suite.

L'une des belles satisfactions de la catégorie est de voir que tous nos matchs sont arbitrés par des officiels. Ce qui est à mettre au crédit de la Commission des Arbitres qui remplit parfaitement son rôle.

Malgré tout, on constate, chaque saison, une diminution des équipes engagées. Certains glissent vers le foot des « + de 40 ans », mais, depuis le « covid », la baisse est constante.

Autre constat, l'échec du développement du foot à 8. Cela fait deux ans qu'on le propose, mais il y a très peu de clubs intéressés.

On donne rendez-vous à tous pour le samedi 14 juin à Saint-Joseph, pour les finales des coupes. Une belle journée qui, traditionnellement, permet de finir la saison de belle manière. »



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**

Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
BAZAR
PONS
DISTRIBUTION**

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B

BAYLE

Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services

1922

CA

LOIRE HAUTE-LOIRE

HG

Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon

Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Païse
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Étrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

Coupe L"Amitié Critérium / Coupe	Unique	127
---	---------------	------------

Samedi 14/06/2025 16H30

53358990 62662.1	(CD1) La Fouillouse 5- Cellieu 5 (CD2)	Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre	TOURNEUX Jerome	2518672329
Arbitre assistant 1	COSTA Lionel	2338173390
Arbitre assistant 2	MICOL Ghislain	2598626488
Délégué principal	BENBELAID Salah	2510205884

Coupe Diversifié / Coupe	Unique	158
---------------------------------	---------------	------------

Samedi 14/06/2025 14H

53358996 62663.1	(CD3) St Just St Rambert 5- St Galmier Chamboeuf 5 (CD2)	Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782
Arbitre assistant 1	ABARKAN Souhil	2544567303
Arbitre assistant 2	BENBELAID Sabry	2558638464
Délégué principal	BENBELAID Salah	2510205884



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B
BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1923



LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PICARDI
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R. 1 - ZI La Vieille - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paix
RESTAURANT

brûlée
Pasquier

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *comme à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

Super Coupe Unaf Seniors / Unique		Poule Unique		74	
53371399	84733.1	14/06/25 16H30	(SE D3) Rhins Trambouze 1	- Riorges 1 (SE D3)	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
	Arbitre centre	DEMIREL Muhamet	2528720447		
	Arbitre assistant 1	PARISEL Fabrice	2038614327		
	Arbitre assistant 2	TERRENOIRE Fabien	2538658494		
Indispo	Délégué principal	ODIN JONNARD Sylvie	2545927803		

Super Coupe Unaf U18 / Unique		Poule Unique		75	
53372565	84735.1	14/06/25 14H	(U18 D2) Riorges 21	- Commelle Vernay 21 (U18 D1)	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
	Arbitre centre	BEN MOSBAH Ramzi	2546001224		
	Arbitre assistant 1	TOK Berat	2547004501		
	Arbitre assistant 2	KHEBAL Ryad	2546078773		
Indispo	Délégué principal	ODIN JONNARD Sylvie	2545927803		